

Image not found or type unknown



Entrée au casino pour mineur

Par **dumoly**, le **19/11/2008** à **09:42**

Bonjour, notre association doit faire un spectacle dans un casino. Parmi les artistes, il y a une mineure (15 ans) peut-elle rentrer dans le casino sans problème, évidemment elle n'ira pas dans les salles de jeux. merci.

Par **Tisuisse**, le **19/11/2008** à **14:49**

Si elle vient seule, c'est non. Si elle est accompagnée par quelqu'un qui est investi de l'autorité parentale, oui. Maintenant, si, dans le cadre de votre intervention par votre groupe et si cette mineur a un rôle à tenir dans le spectacle, oui, elle peut, à condition d'arriver en même temps que le groupe.

Par **dumoly**, le **19/11/2008** à **14:51**

Merci, comme je croyais que les mineurs même accompagnés des parents ne pouvaient pas rentrés dans un casino, c'est pourquoi je me posais la question pour participer à un spectacle.